MOTO CLUB PLÉCHATEL

Le 26 mars 2017, le moto-club de Pléchâtel organise un trial national en ouverture du championnat de Bretagne, sur la commune de Pléchâtel (terrain des sports proche du bourg) sur un circuit fermé d'environ six kilomètres et 12 zones. ATTENTION : c'est le W-E du changement d'heure, nous serons à l'heure d'été ! !

- catégories : Expert, Senior 1, Open, S2, S3+, S3, S4+ ->3 tours de 12 zones
  S4 (moins de 16 ans ou autres pilotes) ->2 tours de 12 zones
- possibilité de licence « une journée » (prévoir un certificat médical pour cette licence ; voir règlement)

Extrait du règlement 2017 (consultable sur le site LMRB) :
Les engagements sont gérés par le secrétariat de la Ligue de Bretagne.
Les droits d'engagement sont de 40 € pour les pilotes NCO et NTR, MAT, ou de 25 € pour les pilotes NJ2-NJ3-NJ3C (de 6 à 14 ans inclus) ayant validé leur bulletin d'engagement en ligne et réglé les droits d'engagement 5 jours avant la date de l'épreuve. La liste des engagés diffusée sur le site de la ligue fera foi. Passé ce délai les engagements en ligne seront clos, mais les pilotes retardataires pourront toujours s'inscrire sur place le jour de l'épreuve mais au tarif majoré à 55€ pour tous les pilotes.
Les formulaires de licences **LJA1 "une journée" (70 €), seront à rédiger et à enregistrer informatiquement en ligne, et devront être imprimés** pour être valables. Une fois cela effectué, le pilote devra y joindre une copie de son certificat médical valide (de moins de 1 an) ainsi que les droits d'engagement de 40 €.

- Les bulletins d'engagements types saison Trial 2017 seront à remplir en ligne sur le site de la LMRB et ceci épreuve par épreuve. Le pilote créera un compte. Le paiement pourra s'effectuer en ligne par carte bancaire, ou il aura la possibilité de régler par chèque à l'ordre de LMRB adressé au secrétariat (sauf CUGAND HL).
- Pour les pilotes mineurs: autorisation du représentant légal pour participation à la compétition et pouvoir médical signé.
- Marque de la moto, cylindrée.
- La licence sera à présenter au contrôle administratif par le pilote. Il pourra être demandé une pièce d'identité.

Important : Heure limite 10 h 00 (9h30 en horaire d'hiver) pour se présenter au contrôle administratif.

Parc coureurs et départ à la Cassière,
au terrain des sports
(proche du bourg): accès fléché.

Renseignements : au 02 99 52 84 73 (Jeanine)
ou 02 99 57 49 90 (Michel)

Coordonnées GPS
[N 47,8913° - W 01,7593°]

ATTENTION : Pour les pilotes bretons, inscription au secrétariat de la ligue avant le 21 mars.

C'est le W-E du changement d'heure,
nous serons à l'heure d'été ! !